

L'enseignement agricole à l'école primaire

Autor(en): **Brasey, Alf.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **40 (1911)**

Heft 4

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1041369>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

légué par nos pères. La légende a effleuré de son aile poétique la vieille cité zähringienne. On ne passe jamais devant le vénérable tilleul sans qu'une certaine émotion ne vous saisisse ! N'est-ce pas la Grèce antique, après Marathon ! Un soldat blessé arrive, il annonce la grande nouvelle, puis... il meurt ! Et, Morat, n'est-ce pas le Marathon des Suisses ? Salut ! héroïque légende des temps héroïques, tu incarnes le patriotisme dans sa plus touchante beauté, dans sa plus virile émanation ! De même que le tilleul auquel elle est intimement liée, gardons-la précieusement. C'est une fleur au pénétrant parfum qui charmera aussi les générations futures !

Salut ! ponts élastiques et légers, jetés comme un défi à la nature ! Vous nous redites et la hardiesse de l'art et le courage d'un petit peuple qui, malgré de modiques ressources, a su décorer ses environs d'impérissables monuments ! Vous célébrez le génie humain, comme l'orgue de Saint-Nicolas, sous les voûtes gothiques et mystérieuses, traduit les accents des prophètes, les harmonies des séraphins et la fureur des éléments déchaînés ! De même que le portail de la Collégiale chante le ciseau inconnu des artistes du moyen âge, des talents qui n'ont laissé de leur passage ici-bas que le plus délicat des écrins, de même la statue d'un moine célèbre revendique pour Fribourg l'honneur d'avoir compris la valeur solide et chrétienne de l'éducation !

Soyons fiers d'être Fribourgeois ! Osons bien nous dire les fils de nos pères qui ont légué à leurs descendants des traces ineffaçables de vaillance et de loyauté. Efforçons-nous de les imiter et nous laisserons à notre tour à nos arrière-neveux un beau patrimoine formé de foi, de science et de travail.

J. M.

L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE A L'ÉCOLE PRIMAIRE

L'école primaire, dans son acception moderne, est l'école des masses, destinée à leur fournir le minimum de connaissances utiles à tous les citoyens, tout en les préparant, par une éducation physique, intellectuelle et morale à la lutte pour l'existence. Tel est le but essentiel de l'école ; il suit de là que l'enseignement qui y est donné doit être adapté aux besoins sociaux et économiques des populations parmi lesquelles l'école est établie. On conclura immédiatement que

l'école de la campagne doit se différencier de l'école urbaine ou de celle des centres industriels.

L'école rurale a pour mission de donner aux populations agricoles, en même temps qu'un minimum de connaissances générales, une éducation qui les prépare ou les adapte à la vie champêtre, qui sera la leur. Cela ne veut pourtant pas dire qu'une école primaire rurale doive se transformer en école d'agriculture. Que l'on se garde de perdre de vue un instant la tâche primordiale de l'école, à laquelle devra toujours rester subordonné le côté professionnel de l'éducation primaire.

A notre avis, l'école primaire rurale remplira entièrement son rôle, au point de vue agricole, en se bornant à emprunter les éléments de son enseignement général à son milieu propre, c'est-à-dire aux champs, à la campagne. Qu'à l'école, il y règne une atmosphère qui développe chez les enfants le sentiment de la noblesse du travail agricole, des charmes de la vie des champs, de la productivité de l'agriculture progressive. Formons dans nos écoles primaires des élèves fiers et amoureux de leur condition future et montrons leur pour cela les moyens et les avantages qu'il y a pour tout cultivateur de développer ses connaissances. La plupart de nos petits campagnards ne disposent pas d'autres écoles que celle de leur village. Or, si l'on admet avec Montaigne qu'il faut apprendre aux enfants ce qu'ils doivent savoir étant hommes, on en arrive facilement à cette idée que l'établissement primaire doit revêtir un caractère professionnel ou plutôt l'école professionnelle doit faire suite à l'école primaire. Cela est aujourd'hui parfaitement admis par un grand nombre d'industries et de métiers, et il ne devrait pas en être autrement pour l'agriculture. Pour notre canton, nous avons l'Ecole d'agriculture de Pérolles qui seule répond à ce but. Il est vraiment regrettable que trop peu de cultivateurs savent en reconnaître l'utilité en y envoyant leurs fils qu'ils destinent à l'agriculture. Beaucoup de gens de la campagne sont encore imbus de ce principe que « la théorie est un ennemi de la pratique ». Dans l'agriculture tout aussi bien que dans les autres professions, l'apprentissage est de rigueur ; généralement, c'est sous les yeux d'un père que l'enfant s'initiera aux secrets du métier, mais il devra commencer là où ses parents ont fini et de là s'impose la nécessité de suivre les cours d'une école d'agriculture, car le paysan d'aujourd'hui doit connaître une foule de connaissances totalement ignorées par ses ancêtres, connaissances rendues nécessaires par les conditions de l'existence qui ont tout à fait changé depuis quelques années.

Et si notre agriculture ne réalise pas autant de progrès que dans les pays voisins on incriminera l'école; comme le faisait dernièrement une revue rurale, on accusera sans gêne l'éducateur de ne pas remplir sa mission; et pourtant un grand pédagogue disait : « L'instituteur doit aider la famille dans sa mission d'élever les enfants; il ne doit en aucun cas s'y substituer ou la remplacer. »

Alf. BRASEY.



VARIÉTÉ

Le vin est-il un aliment ?

Le vin étant, cette année, chose relativement rare et chère, on peut, sans encourir le reproche de vouloir « aider à la vente », ou plutôt « combattre la mévente » rappeler en quelques mots les qualités hygiéniques et alimentaires qu'il possède; elles furent parfois exaltées avec passion par des viticulteurs ou des commerçants intéressés, parfois aussi niées avec injustice par des théoriciens trop exclusifs et des savants souvent mieux intentionnés qu'exactement renseignés. Des hygiénistes, des médecins et des physiologistes, effrayés à bon droit des ravages épouvantables que cause l'alcoolisme, ont cru devoir aller jusqu'à proscrire toutes les liqueurs fermentées, en déclarant que l'alcool contenu en elles est non seulement inutile, mais nocif et qu'il est plutôt un stupéfiant du système nerveux qu'un excitant véritable; d'autres, hantés par le spectre de la fraude toujours menaçante, ont attribué successivement à l'usage de vins frelatés toutes les affections gastriques et intestinales. Mais ce n'est pas là une raison suffisante pour que le grand public consente à partager l'opinion de ceux qu'on a pu appeler « les médecins aquatiques » et se condamne, pour leur plaisir, à ne plus consommer cette boisson utile qu'est le vin. Toutes les affirmations pseudo-scientifiques ne doivent pas être acceptées comme parole d'Évangile... surtout quand elles ne sont pas absolument désintéressées.

Il n'est pas douteux, en effet, qu'un préjudice considérable fut porté à la viticulture par des campagnes de presse bruyantes, fréquemment soutenues par certaines sociétés d'eaux minérales, avec une ardeur qui aurait dû suffire à provoquer les réflexions des consommateurs. Mais il est juste de reconnaître aussi que, parmi les détracteurs systématiques du vin, quelques-uns furent d'une bonne foi parfaite et que leur seul tort fut d'instituer des expériences dans des conditions tellement anormales que toute valeur précise était interdite d'avance à leurs résultats. C'est ainsi, par exemple, qu'on a voulu remplacer complètement par du vin ou de l'alcool la ration alimentaire de chiens ou de cobayes : ces animaux dépérissent rapidement, et le contraire eût été étonnant pour quiconque sait à quel point l'organisme d'un être vivant